
Politique des données des entités de recherche

Le Centre de données socio-politiques (UAR 828)

RDA Webinaire
26 mai 2023 - Online

Entité pour laquelle la politique des données a été élaborée

Centre de données socio-politiques (CDSP), Sciences Po, CNRS

Unité d'appui et de recherche (UAR 828) / EquipEx DIME-SHS (2011-2020)

Vingtaine d'ingénieur(e)s répartis en 4 équipes

- Projets numériques
- Production de données
- Documentation et diffusion
- Méthodes et valorisation

Gouvernance du laboratoire

- Conseil de laboratoire (mensuel)
- Comité de direction (bimensuel)
- Comité scientifique et technique (biannuel)

Qui a piloté l'élaboration de la politique ? Comment cette élaboration a-t-elle été organisée ? Qui y a participé ?

Convention de création d'une unité mixte de service (24 Août 2006)

Fonction : diffusion et d'archivage de données statistiques

Missions :

- la **diffusion et l'archivage** à l'échelon national de données pour les sciences sociales, la participation à la **documentation** de ces données, l'organisation de l'**accès à des banques de données** internationales
- la **production** et l'acquisition de données par le soutien à la réalisation de programmes internationaux d'enquêtes
- le soutien aux activités de **formation** à la collecte et à l'analyse de données
- la facilitation de l'accès de non spécialistes aux résultats des analyses réalisées par les chercheurs à partir des données diffusées par le centre.

Certification *Core Trust Seal* de la Banque de données du CDSP

- évaluation par un comité d'experts internationaux
- 16 critères (2 soumissions : septembre 2022, mars 2023)

Qu'est-ce qui a marché ?

- mise en place et maintien de plusieurs plateformes (ex. data.sciencespo, ELIPSS, WPSS, etc.)
- acquisition d'expertises poussées en standard de **métadonnées** et **infrastructures** pour les données
- participation active à des **réseaux métiers** nationaux et internationaux (ex. DDI Alliance, Progedo, CESSDA)
- collaboration entre **équipes pluridisciplinaires** (IT, juristes, DPO)
- pionnier dans le domaine pour les **SHS**

Quelles difficultés avez-vous rencontré ?

Manque de ressources

- en particulier pour le cas du traitement des **données qualitatives**
- **maintien des infrastructures** et des outils une fois développés

“Ouvrir autant que possible, fermer autant que nécessaire”

- aspects juridiques pour la diffusion des données (interprétation des lois)
- protection des enquêtés vs. diffuser des données riches et exploitables

Écosystème riche et initiatives multiples

- gouvernance en matière de données en constante évolution
- suivi des nouvelles normes juridiques et institutionnelles (double tutelle Sciences Po/CNRS)

Qu'est-ce qui pourrait faciliter ce processus?

Ressources et compétences (*digital labor*)

- gestion et curation de données pour leur “*fairisation*”
- administration des systèmes pour le maintien des infrastructures (stockage, droit d'accès, montée en version)

Accompagnement dans l'évolution de la politique nationale

- pour respecter le cadre législatif en constante évolution
- accompagner au mieux les utilisateurs (déposants et utilisateurs)

Poursuivre les efforts de coordination

- mise en place d'un comité de pilotage de l'unité (Sciences Po/CNRS)
- formalisation des rôles précis de chacun des acteurs au niveau national

Documents de référence utilisés ou produits

- Deuxième plan national pour la science ouverte
- Règlement général sur la protection des données

- Convention de création du CDSP
- Rapport de l'évaluation HCERES 2017
- Conditions d'utilisation des données (data.sciencespo)
- Documentation des pratiques de diffusion (interne)
- Certification *Core Trust Seal*